

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 140 (2019)
Heft: 8

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal du comité du 3 juillet 2019 à 17h 15 à Neuchâtel



Personnes présentes:

Pour le comité : Sonia Burri-Schmassmann, Isabella Moretti, Benoît Droz, Olivier Mooser, David Gillon, Guillaume Kaufmann, Francis Saucy et Max Huber.

1. PV du 15 mai 2019

Il est accepté sans modification.

2. Assurance RC SAR

Certaines offres nous sont déjà parvenues et d'autres sont en attente. Ce dossier sera repris lors de notre prochaine séance de comité au mois d'août.

3. Premiers soins en cas de piqûre d'abeilles

La version française du document est présentée et acceptée par le comité. Le document fera l'objet d'un article dans la revue.

4. Tarifs annonces

La nouvelle grille, qui nous été soumise en juin, n'a fait l'objet d'aucun commentaire de la part du comité, elle est donc acceptée. Les nouveaux tarifs seront transmis aux publicitaires avec la facturation du premier semestre.

5. Agenda apicole

Le comité a accepté le budget de CHF 4'200.- pour la version papier de l'agenda apicole, faisant suite au point 5 du compte-rendu de la séance du 9 avril 2019 publié dans la revue. Concernant les annonceurs, un courrier leur a été envoyé avec un délai de réponse fixé au 30 juillet. Toutes les annonces figureront sur la partie « donnée administrative ».

6. Dicastères

Isabella

Sa prochaine visite de ruchers est fixée au 19 juillet. Le palmarès du concours des ruchers 2019 sera envoyé à Aude Steiner.

Max

Il relate la visite au Palais Fédéral du 5 juin, ainsi que l'audition au Grand Conseil genevois à propos de l'impact des néonicotinoïdes sur les abeilles.

Il n'a toujours pas de nouvelles concernant la demande qu'il a faite auprès de l'administration fiscale fribourgeoise pour l'imposition fiscale de la SAR !

Francis

Après le test de la nouvelle mise en page de la couverture, le comité a décidé de revenir à l'ancienne version. La commission de relecture de la revue RSA est composée d'Isabella, de Sonia et d'Eric Marchand.

Francis doit également revoir si le nombre de revues imprimées est optimum, compte tenu des nouveaux membres qui rejoignent la SAR et qui ont droit à l'ensemble des revues de l'année. Enfin, le comité aborde l'idée d'avoir la revue en format A4. Ce point sera mis à l'ordre du jour de la séance du mois d'août.

Olivier

Concernant l'informatique, il n'a reçu aucune réponse suite à sa demande d'éclaircissement sur le mode de facturation. Une lettre recommandée avec accusé de réception a donc été envoyée à la société concernée. Il est noté que la BienenSchweiz a eu également quelques problèmes ! Concernant l'élevage : les tests ADN ont donné des résultats réjouissants sur les ruches à mâles et les reines primées. On n'a constaté qu'un seul cas d'hybridation. Enfin, il y a lieu de faire une modification dans le texte figurant dans la revue de mai au sujet de la montée en station du Petit-Mont. Un rectificatif figurera dans une prochaine édition. De plus, il est à noter que la commission d'élevage d'apisuisse désire établir une carte des stations de fécondation pour toute la Suisse.

Guillaume

Il nous fait part de la réunion du comité de la fédération neuchâteloise auquel il a participé.

Benoît

La réunion de la séance avec les représentants des fédérations aura vraisemblablement lieu dans la commune d'Oron à Palézieux.

Les cours de formation des conseillers apicoles sont terminés et prochainement les participants recevront leur attestation.

Sonia

Suite aux bénéfices réalisés avec la vente des timbres postaux et conformément à la décision du comité d'investir cet argent dans un document didactique, notre présidente a pris contact avec des responsables du journal «La Salamandre». Ils seraient intéressés à un partenariat concernant la création d'un document pour les enfants. Une prochaine rencontre avec les collaborateurs de la Salamandre est agendée au 13 août à Neuchâtel.

Avenir de la SAR: lors du dernier comité, il a été évoqué de mettre en place un sondage relatif à l'avenir de la SAR. Sur proposition de la présidente, les membres ont accepté de mettre en place ce sondage. Sonia a demandé le document de BienenSchweiz qui a effectué un tel sondage en automne 2018. Aude Steiner va traduire ce document pour la prochaine séance de comité. Ce document servira de base pour notre audit.

Journée des Abeilles 2020 à Lyss: il a été décidé d'uniformiser les stands de la STA, de BienenSchweiz et de la SAR avec l'utilisation des panneaux, roll-on, et bâches apisuisse. Chacun des membres du comité se voit attribuer une tâche pour cette manifestation. Une information sera publiée prochainement dans la revue.

7. apiservice

Une séance relative à la consultation de l'ordonnance SSA avec le directeur de l'OSAV, M. Hans Wyss, a eu lieu le mardi 2 juillet. Différents points ont été mis en évidence concernant l'apiculture :

- pas d'élevage fermé
- les détenteurs d'abeilles sont presque exclusivement des apiculteurs qui pratiquent cela à titre de hobby
- la solution actuelle garantit un effet maximal avec un minimum d'efforts financiers et administratifs
- inscriptions à titre individuel
- financement des cantons et de la Confédération.

Sur la base de cette rencontre et des résultats de la consultation, des propositions seront soumises à apisuisse en août 2019.

8. apisuisse

Visite au Palais fédéral: infos de Max comme relatées précédemment ainsi que dans la dernière revue. Le contre-projet aux initiatives «Contre les pesticides» a été refusé par la Chambre nationale; il passera prochainement au Conseil des Etats. Un contact a été établi avec IP suisse pour une collaboration dans le cadre du programme label d'or. Les propositions seront traitées par la commission du miel apisuisse lors de la séance d'automne.

9. Cas de vols annoncé

Le cas présenté a été traité selon les règlements en cours.

10. Divers et courriers.

Prochaine séance, mercredi 7 août 2019.

Le secrétaire, Max Huber

Lu et répondu pour vous

Le miel, meilleur que le sucre ? C'est sous ce titre provocateur que le magazine Coopération a publié un article qui a surpris les amateurs de miel et fâché le monde apicole. Voici la réponse envoyée au magazine par votre rédacteur :

«*Votre article peu nuancé du 25 juin assimile les miels au simple sucre de cuisine. Si sucre et miels sont en effet très proches du point de vue des calories, ils se différencient toutefois par la qualité et la diversité de leurs sucres, ainsi que par la présence de sels minéraux, de vitamines et d'enzymes, tous absents du sucre blanc. Comme le pain blanc et les corn flakes, le saccharose se situe dans la gamme des sucres très rapides. En revanche, les miels ont une vitesse d'absorption modérée comme la plupart des fruits, les céréales et le pain complet. Pour toutes ces raisons, les miels sont donc préférables au sucre blanc du point de vue diététique.*

Francis Saucy, rédacteur de la Revue suisse d'apiculture »

Abeilles urbaines en bonne santé à Lucerne

**Stefan Jans, conseiller régional pour la Suisse centrale,
Service sanitaire apicole (SSA), stefan.jans@apiservice.ch**

A Lucerne, l'apiculture urbaine invalide sa réputation d'apiculture purement idéaliste qui recourt à des systèmes de ruches non conventionnels. Luki Riechsteiner y contribue activement. Il plaide pour la mise en réseau des apiculteurs, une coopération de quartier ouverte et transparente en ville mais aussi et surtout avec de futurs apiculteurs.

Pratiquer l'apiculture en ville

Luki Riechsteiner s'occupe d'environ 70 colonies de production et jeunes colonies sur 10 sites en ville de Lucerne. Fort de ses douze années d'expérience, il a commencé l'apiculture avant même le grand essor apicole. Il produit son propre miel à partir de chacun de ses emplacements urbains. Il centrifuge au total 18 à 20 récoltes par saison. « Même si les ruchers sont distants de seulement quelques centaines de mètres entre eux, on peut quand même percevoir la différence », dit-il. Ses abeilles et lui sont présents à Lucerne et, de par son attitude exemplaire, ouverte, tolérante et communicative, il influence et façonne l'apiculture dans la ville.

Miel et miellée

Les grandes miellées, par exemple de colza, ne se produisent pas en ville. En revanche, la cité offre une miellée constante et variée grâce aux parcs, allées, balcons, îlots de circulation et autres jachères. « En matière d'apiculture urbaine, une nouvelle approche s'est développée au cours des 20 dernières années. Les prés et les îlots de circulation sont plantés de fleurs sauvages et de jardin et sont moins fauchés. Les mesures d'économie présentent ici un avantage », dit en souriant Riechsteiner. En ville, les températures sont en moyenne plus élevées et les abeilles peuvent sortir plus souvent, ce qui peut certainement aussi contribuer à un bon rendement de miel.



Photo © apiservice

L'apiculteur urbain Luki Riechsteiner en observation devant le trou de vol

Le miel est commercialisé exclusivement au plan local et Luki peut compter sur un réseau développé de longue date. Avec la transformation d'une étable, il investit dans l'avenir. Une salle d'extraction carrelée et une chambre de refroidissement font partie de son équipement d'exploitation moderne. Il garde ses abeilles dans des ruches conventionnelles sur les toits, dans des cours et des jardins abrités. Il peut vendre une partie de sa production directement à des entreprises locales. C'est



Photo © apiservice

Examen des colonies sur le toit

ainsi que, sur mandat de Tavolago AG, quelques colonies se trouvent sur le toit du chantier naval de la Société de navigation du lac des Quatre-Cantons.

Luki utilise volontiers ses diverses apparitions médiatiques à la radio, à la télévision et dans les journaux pour faire son marketing. Cependant, il s'agit bien plus d'informer la population et les éventuels nouveaux apiculteurs. En tant qu'apiculteur urbain, il est souvent sollicité pour informer ou organiser des visites guidées en ville. « Il y a un engouement certain pour l'apiculture urbaine », constate Riechsteiner, même s'il se préoccupe davantage de l'artisanat (l'art et la manière de faire) que de l'endroit précis où cela se passe.

Travail et artisanat

Pour Luki, l'apiculture n'est pas un passe-temps, c'est une passion, un métier. Il gagne sa vie en tant que paysagiste indépendant. Ce statut lui permet de travailler de manière flexible et de consacrer du temps à ses abeilles quand c'est nécessaire. Mais sans un travail en fin de journée, il serait impossible d'effectuer les tâches idoines à accomplir durant la haute saison.

Les tâches à accomplir et l'afflux de travail en mai et juin sont évidemment aussi de mise en campagne. Fondamentalement, l'inspecteur de Lucerne, Christoph Bünter, confirme également que les problèmes en ville et à la campagne sont les mêmes à Lucerne. D'après son expérience, que des maladies apparaissent ou non n'a généralement rien à voir avec la race

d'abeilles, le type de ruche ou l'élevage en ville ou à la campagne. Il s'agit plutôt de la formation et de l'expérience des apiculteurs. « La moyenne d'âge des apiculteurs urbains est généralement plus basse et la fluctuation a tendance à être plus forte », explique Bünter.

Promouvoir le dialogue et la prise de conscience de la réalité

Ces observations, Luki les fait aussi. La densité d'abeilles le préoccupe également. Celle-ci est généralement plus forte en ville que dans la plupart des régions rurales. Fondamentalement, Luki est d'avis que : « plus la densité d'abeilles est forte, plus le risque est élevé. Nous n'avons pas besoin de plus d'abeilles et d'apiculteurs ». Lorsqu'il reçoit des demandes de personnes intéressées par l'apiculture, il prend son temps. Il montre volontiers son exploitation apicole, mettant en exergue l'investissement en temps et en argent. Dialoguer avec la nouvelle génération est indispensable. Cela permet de couper court à des illusions et de montrer concrètement ce qu'est le métier d'apiculteur.

Il y a quelques années, Sibylle n'a malheureusement pas pu bénéficier d'une telle introduction. Au terme du cours de base, elle a pratiqué l'apiculture durant deux ans en ville de Lucerne. « Je m'intéressais aux abeilles et je voulais découvrir l'apiculture par un biais ou un autre. Après ma conversation téléphonique avec l'instructeur du cours de base, j'ai suivi la première journée de cours, puis le cours en entier. » Elle a fait ses expériences : « l'apiculture a toujours été un passe-temps pour moi. Mais même quelques ruches nécessitent un soin particulier. Cette tâche à haute responsabilité est cependant devenue trop chronophage pour moi. » Elle a transmis son matériel et ses colonies à un nouvel apiculteur urbain. Ce faisant, Sibylle n'est pas la seule dans ce cas. Selon apisuisse, trois ans après le cours de base, deux bons tiers des diplômé/es possèdent encore leurs propres abeilles.

De plus, certaines organisations d'apiculteurs urbains offrent des cours express. L'objectif est d'apprendre le métier aux nouveaux apiculteurs en quelques heures. A titre de comparaison, le cours de base de la SAR dure 18 demi-journées et nécessite en outre un auto-apprentissage de 20 à 40 heures. Les inspecteurs des ruchers constatent dans différentes villes que les apiculteurs urbains sont en partie mal ou pas du tout formés. Avec la forte densité d'abeilles dans les villes, cela entraîne plus rapidement des problèmes qu'en milieu rural.

Chaque apicultrice, chaque apiculteur est responsable de la relève. Une marraine ou un parrain apicole serviable et engagé/e a déjà préservé maints nouveaux apiculteurs d'insomnies. Informer les personnes intéressées de manière pragmatique avant l'inscription au cours de base et leur donner un aperçu du métier passionnant et varié qu'est l'apiculture, est à mon avis un devoir. Cela permet de clarifier des attentes bien à l'avance et de gagner des apiculteurs actifs et bien formés pour l'avenir. Le savoir existe, il suffit de le diffuser, et pas seulement parmi les jeunes apiculteurs.

Points importants pour les personnes intéressées par l'apiculture urbaine

- S'informer au préalable de ce que signifie s'occuper d'abeilles (en temps et en argent)
- Si l'investissement semble trop important, mieux vaut cultiver des plantes mellifères indigènes pour abeilles ou promouvoir les abeilles sauvages
- En cas d'intérêt pour les abeilles mellifères : choisir un emplacement de telle manière que personne ne se sente molesté par les abeilles (p. ex. allergies) – de plus, un site sur toit n'est pas toujours idéal en raison du microclimat pour les abeilles et de l'accessibilité pour l'apiculteur
- Suivre un cours de base de 18 demi-journées pour apprendre le métier d'apiculteur
- Lors de l'acquisition de ses propres abeilles : annoncer l'emplacement des colonies à l'office vétérinaire cantonal (obligatoire)
- Devenir membre de la société apicole locale (vous restez ainsi informé/e et pouvez échanger avec d'autres apiculteurs)
- Lors du choix de la ruche, veiller à ce que les cadres puissent être retirés pour examiner les colonies et permettre ainsi de contrôler la santé des abeilles
- Respecter les autres prescriptions légales
- Empêcher/prévenir l'essaimage
- En cas d'incertitudes, adressez-vous au SSA (0800 274 274 ou à votre conseiller régional du SSA), au conseiller apicole de la société locale ou à l'inspecteur des ruchers en cas de suspicion d'épizootie

Dernières découvertes et déceptions de la science

Varroa se nourrit du corps gras et non de l'hémolymphé des abeilles !

Au début de l'année, on apprenait dans un article publié dans une grande revue scientifique américaine que, contrairement à ce que l'on croyait depuis toujours, Varroa ne se nourrit pas de l'hémolymphé (ou « sang ») des abeilles, mais du corps gras de l'insecte, un organe qui joue un rôle analogue à notre foie. On ne connaît pas encore les conséquences de cette découverte, mais certains craignent que la nocivité du parasite soit bien plus élevée que ce que l'on supposait jusqu'à présent, en particulier pour les abeilles d'hiver. Ce qui est terriblement navrant est que l'hypothèse erronée reposait sur des travaux très anciens, écrits en russe, mal traduits ou jamais lus, mais cités et répétés à l'envi par les chercheurs occidentaux qui n'ont jamais pris la peine d'en vérifier la pertinence.

Francis Saucy, rédacteur